

Engagement & Territoires - Commune d'Autun

Synthèse de l'échange avec M. Vincent Chauvet, Maire d'Autun, M. Nassim Boukaraoun Cofondateur et Président d'Engagement & Territoires, M. Jean-Baptiste Hamonic, Cofondateur et Président d'Engagement & Territoires et M. Pierre Wollensack, Chargé de mission d'Engagement & Territoires

Contexte et besoins exprimés

L'échange a permis d'identifier les principaux éléments de la stratégie conduite par la Ville d'Autun en matière de sécurité, de tranquillité publique et de protection du cadre de vie. La commune dispose déjà d'une approche structurée, reposant sur une police municipale, un dispositif de vidéoprotection conséquent, des outils technologiques avancés et une coopération étroite avec la gendarmerie.

La démarche présentée par Engagement & Territoires peut permettre de valoriser ces investissements, de les inscrire dans une grille de lecture nationale et d'identifier les marges de progression utiles dans le cadre d'une trajectoire de labellisation sur trois ans.

Synthèse des éléments apportés

La stratégie portée à Autun repose d'abord sur une logique opérationnelle et partenariale. La commune a investi dans un dispositif important de vidéoprotection, complété par des outils mobiles et des solutions technologiques permettant d'améliorer la capacité de réaction et de coordination des acteurs locaux.

Vous avez également souligné l'importance de la coopération avec la gendarmerie, notamment pour anticiper les troubles à l'ordre public et sécuriser juridiquement l'action municipale. L'exemple des mesures prises face aux risques de « mariages-rodéos », également évoqué lors de votre prise de parole en table ronde, illustre un usage affirmé des pouvoirs de police du maire, conciliant libertés publiques et préservation de l'ordre public.

Dispositifs effectivement déployés

- une police municipale, avec la volonté de renforcer ses équipements et ses capacités opérationnelles ;
- environ une centaine de caméras de vidéoprotection sur le territoire communal ;
- des caméras mobiles pouvant être installées ponctuellement, notamment sur des mâts d'éclairage ;
- l'expérimentation précoce des caméras-piétons pour les policiers municipaux ;
- le déploiement du logiciel VXCORE, présenté comme un outil de reconnaissance situationnelle, en lien avec la gendarmerie ;
- des fonctionnalités évoquées autour de la lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI) ;
- une coopération directe avec la gendarmerie pour prévenir certains troubles à l'ordre public ;
- un usage structuré des pouvoirs de police du maire, notamment à travers les arrêtés liés aux risques de rodéos ou de troubles lors de cérémonies ;

Projets et demandes à distinguer de l'existant

Certains sujets évoqués relèvent davantage de demandes, de projets ou de perspectives à approfondir. Ils pourront utilement nourrir la projection à trois ans dans le cadre de l'audit, sans être confondus avec les dispositifs déjà pleinement opérationnels.

- l'utilisation de drones, notamment équipés de caméras thermiques, pour repérer les poubelles ou de violences urbaines ;
- un meilleur partage des informations et fichiers issus de la LAPI ;
- le déploiement de radars municipaux pour lutter contre les excès de vitesse, sous réserve des textes d'application nécessaires ;
- la simplification du recrutement d'anciens gendarmes comme policiers municipaux, notamment concernant certaines obligations de formation et de tir.

Lecture au regard du label

Au regard du référentiel applicable à la strate de 10 000 à 19 999 habitants, Autun présente plusieurs points d'appui significatifs : organisation de la police municipale, usage des pouvoirs de police du maire, partenariats de sécurité, vidéoprotection, sécurité de proximité et capacité à se projeter dans une amélioration continue.

La démarche de labellisation permettrait de distinguer les dispositifs existants, qui constituent déjà une base solide, des projets qui pourraient être intégrés dans une trajectoire de progression. Elle offrirait également un cadre de valorisation institutionnelle pour rendre plus lisible l'engagement de la commune auprès des habitants, tout en permettant, grâce au Réseau national, de faire remonter les sujets infralocaux au niveau national et de porter les besoins concrets des territoires auprès des acteurs institutionnels.

Axes de valorisation et de progression identifiés

Thématique	Constats issus de l'échange	Enjeu pour l'audit
Vidéoprotection et outils technologiques	Environ 100 caméras, caméras mobiles, caméras-piétons et logiciel VXCORE.	Qualifier la cohérence du dispositif, ses usages, son exploitation et ses perspectives d'évolution.
Partenariat avec la gendarmerie	Coopération directe, notamment dans la prévention des troubles à l'ordre public.	Valoriser l'articulation entre police municipale, gendarmerie et pouvoirs de police du maire.
Pouvoirs de police du maire	Usage d'arrêtés municipaux pour prévenir des troubles, avec un contentieux défendu jusqu'au Conseil d'État.	Objectiver la capacité de la commune à sécuriser juridiquement ses décisions et à agir sur les troubles du quotidien.
Projection à trois ans	Drones, partage LAPI, radars municipaux et simplification du recrutement d'anciens gendarmes.	Distinguer les projets à venir et les intégrer dans une trajectoire de progression réaliste et documentée.

Engagement

Au regard de la strate démographique applicable aux communes de 10 000 à 19 999 habitants, l'engagement financier de la démarche de labellisation Ville Engagée pour la Sécurité est le suivant. Les montants indiqués ci-dessous correspondent aux tarifs applicables à cette strate.

Poste	Tarif
Audit et labellisation (forfait)	3 500 € HT
Prestations annuelles du Réseau national	1 000 € HT + 0,10 € / habitant / an
Audit de renouvellement à 3 ans (indicatif)	2 000 € HT

Le label est attribué pour une durée de trois ans. Pendant cette période, d'usage du label, de l'accès au Réseau national et de ses services, des éléments de communication associés et de la possibilité de valoriser son engagement dans ses supports institutionnels.

Prochaine étape

Après validation des éléments transmis ce jour, la convention-cadre sera adressée afin de d'engager la démarche de labellisation.